

FSJ projet pilote du sport de performance

Ouverture d'« European Cups » M18 / M21

1. But et Objectifs

Le département du sport de performance de la Fédération Suisse de Judo a défini sa stratégie pour la période de 2018 – 2024. Elle s'est également fixé des objectifs sportifs élevés dans un contexte de haute compétitivité internationale.

Un des fondements de cette stratégie est le développement et le soutien de nos athlètes de la relève. C'est dans cette optique que différentes mesures vont être mises en place pour encourager nos jeunes athlètes sur le chemin du sport de haut niveau et ce projet pilote en est l'une d'elles.

Les objectifs de l'ouverture de certaines « European Cups » au niveau de la relève sont les suivants:

- Soutenir le développement de nos jeunes combattants en dehors des mesures des cadres nationaux de la relève.
- Accroître le niveau de compétitivité internationale des combattants.
- Renforcer les expériences internationales.
- Soutenir les phases de transition entre les catégories d'âge de la relève.

2. Conditions préalables

Principes généraux

- Les « European Cups » ouvertes ne font pas partie des tournois de qualificatifs pour les CE / EYOF ou autre championnat officiel.
- L'athlète doit avoir pour priorité, de s'établir en Suisse à travers les tournois Rankings 1000 et les CSI.
- L'athlète doit obligatoirement être accompagné d'un coach reconnu par la FSJ.
- Le programme de l'équipe nationale est prioritaire et l'athlète doit répondre régulièrement positivement aux convocations nationales.
- Il est possible de visiter deux « European Cups » ouvertes par saison et par combattant et elles sont à choisir dans l'agenda FSJ des catégories d'âges respectives sous l'abréviation ECO (European Cup Open).
- Aucun coaching n'est possible lorsque deux combattants suisses s'affrontent.



- Un sur-classement d'âge est possible uniquement avec l'accord du Chef du Sport de Performance.
- L'athlète doit démontrer dans son entraînement et sa planification de carrière, une volonté de progression basée sur le long terme.

Critères de performance

- Avoir la nationalité suisse et ne pas combattre en international pour un autre pays.
- Être en possession d'une carte Swiss Olympic nationale ou régionale.
- Respecter les directives de la Fédération Suisse de Judo tout au long de l'année.
- En cas de blessure, l'athlète doit être en mesure de s'entraîner normalement pendant au moins un mois avant la compétition.
- Lors d'absences, l'athlète est tenu de contacter personnellement le responsable du centre auprès duquel il suit les directives pour justifier son absence.

Comportement

Les athlètes et coachs suisses accrédités aux « European Cups » représentent la fédération Suisse de Judo. Par conséquent, ces personnes adoptent un comportement irréprochable que cela soit sur ou en dehors du tapis.

Les athlètes et les entraîneurs accrédités doivent :

- être licenciés à la Fédération Suisse de Judo.
- respecter le code morale du judo, le code éthique de l'IJF, ainsi que les règles édictées par l'UEJ /IJF.
- respecter les directives du département du sport de performance de la Fédération Suisse de Judo
- favoriser une bonne atmosphère au sein du groupe.
- transmettre une image positive de notre sport.

Les athlètes doivent en plus faire particulièrement attention à :

- avoir une hygiène de vie irréprochable.
- respecter les normes anti-dopage.
- s'abstenir de consommer de l'alcool, du tabac et des drogues.

3. Procédure d'inscription



Nous vous prions de bien respecter les différentes étapes de la procédure d'inscription afin de faciliter le travail administratif des collaborateurs de la Fédération Suisse de Judo :

- Les noms des athlètes doivent être envoyés au chef du sport de performance ainsi qu'aux entraîneurs nationaux des classes d'âges concernées, 6 semaines avant le tournoi pour validation.
- Les CNP / CRP / Clubs sont responsables de la commande des Backnumbers (<http://www.ijfbacknumber.com/main.php?Lang=FR>), de la commande des cartes IJF (jenny.gal@sjv.ch) et de leurs paiements (pour valider la commande) à la FSJ.
- Les démarches à effectuer auprès des organisateurs (envoi des formulaires pour l'hébergements et les transferts) ainsi que les paiements des différents frais sont du ressort des CNP / CRP / Clubs
- Les inscriptions sur Judo Base sont du ressort de la FSJ et les CNP / CRP / Clubs doivent annoncer leurs athlètes au minimum deux semaines avant la fermeture Judo Base (voir "Outlines" des European Cups en question).
- Retourner le formulaire (cf. Annexe) dûment signé au chef du sport de performance deux semaines avant la fermeture du Judobase pour le tournoi en question.
- Frais administratifs facturés par la FSJ aux CNP / CRP / Clubs :
 - 0 chf par athlète annoncé par un CNP / CRP.
 - 30 chf par athlète annoncé par un club, à verser sur le compte de la FSJ au plus tard deux semaines avant la fermeture Judo Base.

4. Paiement

Le paiement des cartes IJF ainsi que les frais administratifs sont à verser sur le compte suivant :

Postfinance – Berne
IBAN : 0900 0000 3024 7734 7
Référence : ECO, nb de cartes IJF et nb d'athlètes

Pour faciliter la lecture, il a été décidé de renoncer à la forme féminine dans la désignation des personnes. Toutes les désignations de personnes s'appliquent par analogie aux personnes du sexe féminin.

Document rédigé par Dominique Hischier / chef du sport de performance le 14 novembre 2018



Annexe

Formulaire : European Cup ouverte

Je, soussigné(e), nom....., prénom....., certifie avoir bien pris connaissance des conditions et termes qui règlementent la participation aux Coupes d'Europe ouvertes en 2021 et les accepte.

Je m'engage à prendre en charge le coût des cartes IJF, ainsi que les frais administratifs éventuels.

Je m'engage en tant qu'athlète / coach à respecter le règlement et m'engage à mettre tout en œuvre pour représenter mon pays et la Fédération Suisse de Judo dignement.

A renvoyer au chef du sport de performance (dominique.hischier@sjv.ch).

Lieu et date :

Signature :